

Image not found or type unknown



Litige avec mon associé sur ventre sas

Par **delphi**, le **07/12/2017** à **14:01**

bonjour j'ai une boutique créer en sas 50pour cent. je suis non salarié ,ouverture en février ..mon associé a elle une sarl ou elle gère sa propre boutique ..Nous avons ouvert avec un fond de 250 euros chacune ..aujourd'hui on ne se parle plus du tout ..j'ai investie pour toute la marchandise ,les travaux,etc...de mes fonds propres (factures a l'appui) ..je souhaite vendre puis je sur cette vente récupérer l'argent investie avant de diviser ?